

■ **Roland Fabbroni**, à Payerne, plâtrerie-peinture (FOSC du 30.04.1985, p. 1652). Par décision du 30 avril 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 6347 du 01.07.2002
(00545790 / CH-550.0.050.063-6)